



Demande de Permis de Construire



Technopole Bordeaux Montesquieu / 1 allée Jean Rostand / 33650 Martillac

Projets de fermes agrivoltaïques des Hauts Plateaux (lilot 9)

Commune d'Arthonnay
89740

1 / situation du terrain

1/1 plan de situation du terrain	1/150000	PC1
1/2 plan de situation du terrain	1/25000	PC1
1/3 vue aérienne du terrain	1/3000	PC1
1/4 plan parcellaire	1/3000	PC2
1/5 plan masse état initial du site	1/2000	PC2

Édition du 1 décembre 2022

atelier
ycau

Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z

atelier
ycau CARNERO Yvette architecte DPLG en urbanisme
15, allée du Château du Bourgailh / 33600 Pessac
n° au tableau de l'Ordre des Architectes : 074106
SIRET : 502 885 205.00083

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

DPC

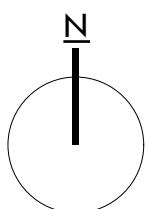
Dossier édité le
1 décembre 2022

Projets de
fermes agrivoltaiques
des Hauts Plateaux
(ilot 9)

Commune d'Arthonnay
89740



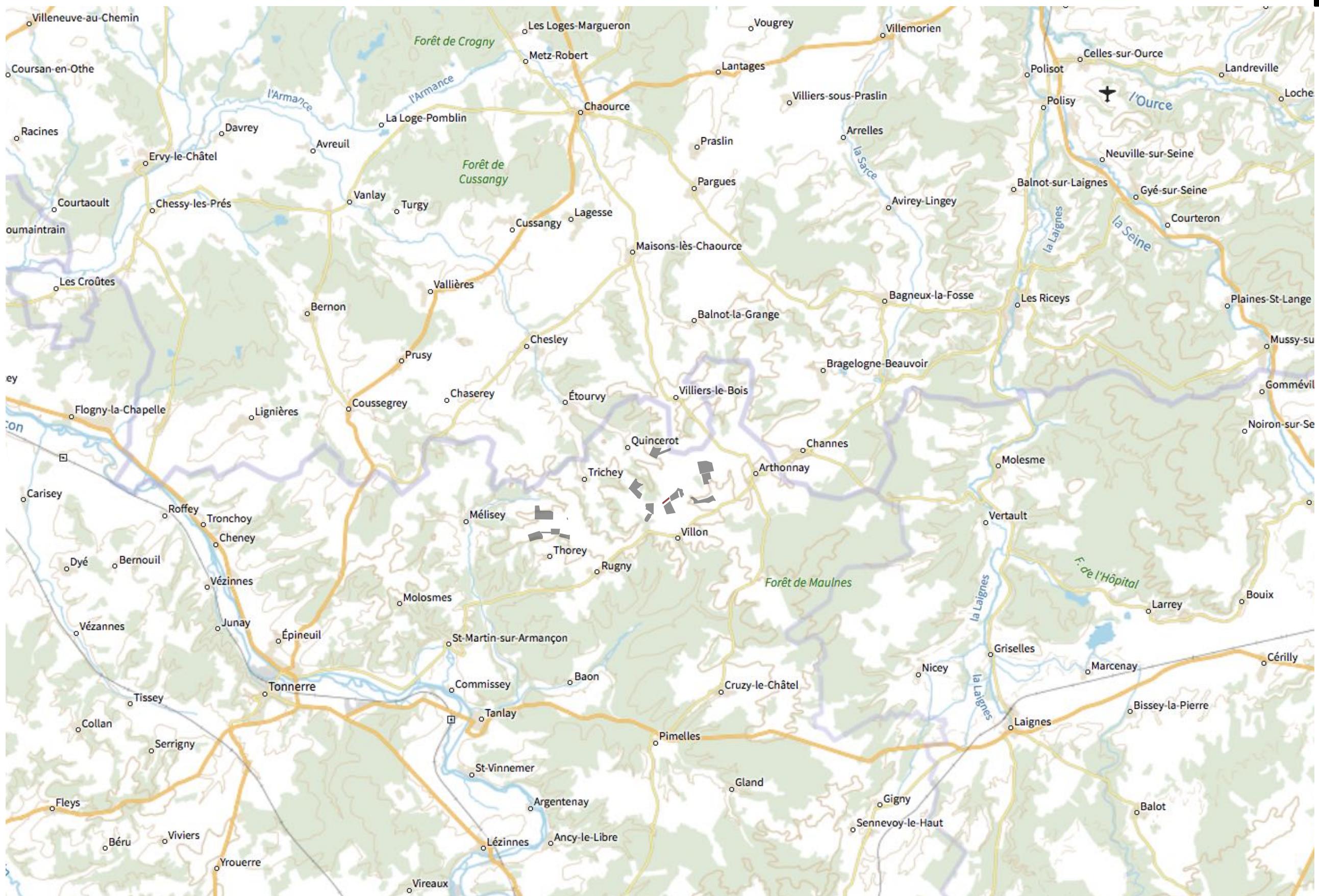
Technopole Bordeaux Montesquieu
1 allée Jean Rostand
33650 Martillac



zones d'implantation
des projets voisins

zone d'implantation
du projet

0 2 kilomètres



PC1

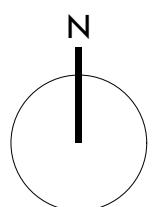
1/1 situation du terrain au 1/150 000

atelier
ycau

Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSION / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z

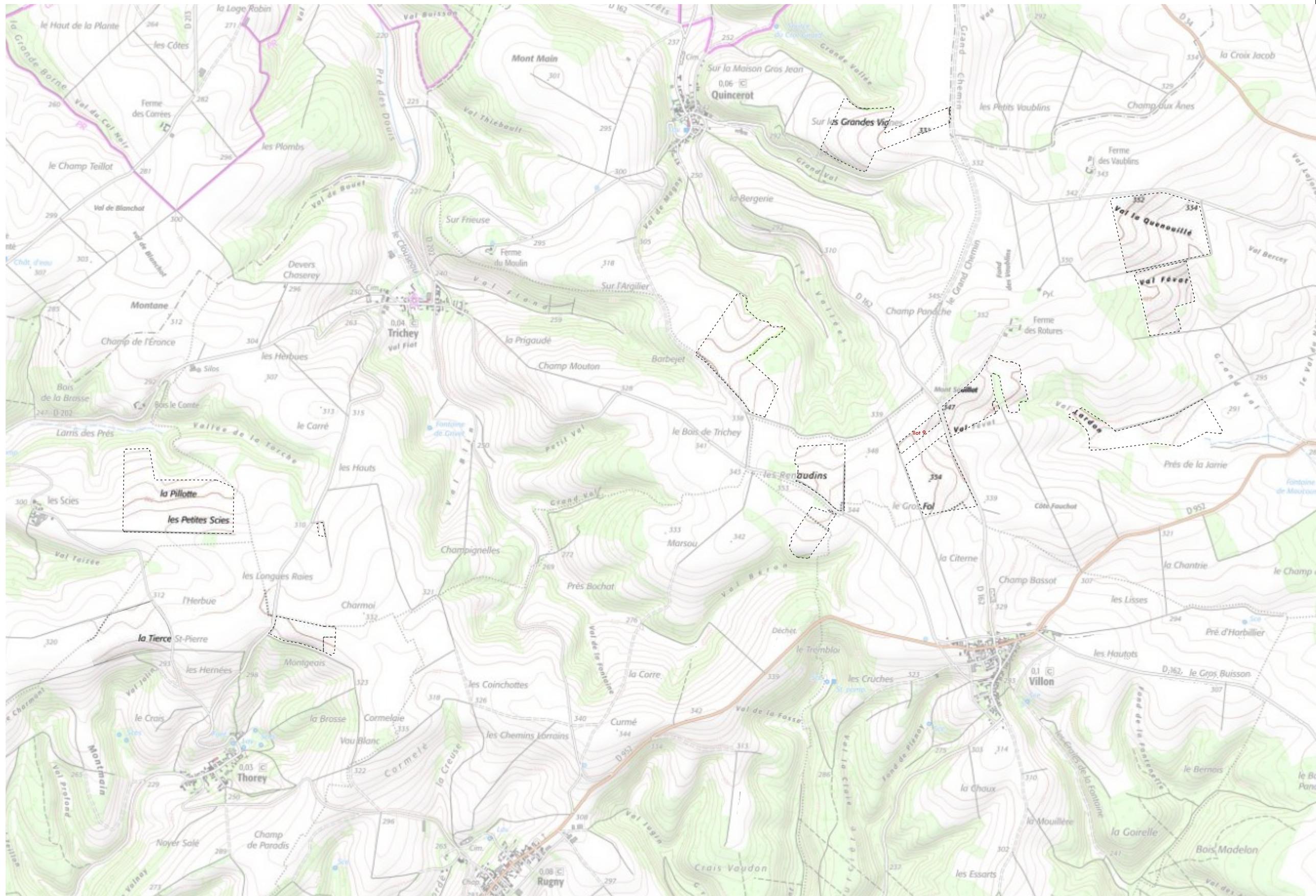
CARNEIRO Yvette architecte DPLG et urbaniste
15, allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSION
SIRET : 502 665 203 00053

DPC

Dossier édité le
1 décembre 2022Projets de
fermes agrivoltaïques
des Hauts Plateaux
(Ilot 9)Commune d'Arthonnay
89740Technopole Bordeaux Montesquieu
1 allée Jean Rostand
33650 Martillac

- - zones d'implantation des projets voisins
- - - zone d'implantation du projet

0 500 mètres



PC1

1/2 situation du terrain au 1/25 000

atelier
ycauYvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

CARNIERO Yvette architecte DPLG et urbaniste
15, allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC
n° au tableau de l'Ordre des Architectes : 074106
SIRET : 507 885 205 00053

DPC

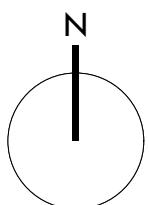
Dossier édité le
1 décembre 2022

Projets de
fermes agrivoltaïques
des Hauts Plateaux
(Ilot 9)

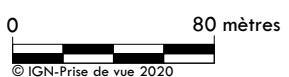
Commune d'Arthonnay
89740



Technopole Bordeaux Montesquieu
1 allée Jean Rostand
33650 Martillac



zone d'implantation
du projet



© IGN - Prise de vue 2020



PC1

1/3 vue aérienne du terrain au 1/3000

atelier
ycau

Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

CARNEIRO Yvette architecte DPLG et urbaniste
15, allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC
n° au tableau de l'ordre des architectes : 074106
SIRET : 507 885 205 00053

DPC

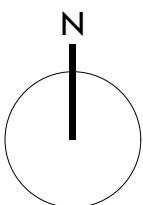
Dossier édité le
1 décembre 2022

Projets de
fermes agrivoltaïques
des Hauts Plateaux
(îlot 9)

Commune d'Arthonnay
89740



Technopole Bordeaux Montesquieu
1 allée Jean Rostand
33650 Martillac



parcelles de la zone
d'implantation

zone d'implantation
du projet

0 50 mètres
© cadastre.gouv.fr



Références cadastrales des parcelles
d'implantation du projet (îlot 9) :

section	numero	surface
ZA	22	6140
ZA	21	18880
surface total		25020

PC2

1/4 plan parcellaire au 1/3000

atelier
ycau

Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

CARNEIRO Yvette architecte DPLG et urbaniste
15, allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC
n° au tableau de l'ordre des architectes : 074106
SIRET : 507 885 205 00053

DPC

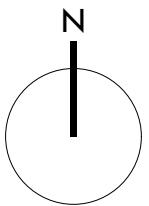
Dossier édité le
1 décembre 2022

Projets de
fermes agrivoltaïques
des Hauts Plateaux
(lot 9)

Commune d'Arthonnay
89740



Technopole Bordeaux Montesquieu
1 allée Jean Rostand
33650 Martillac



10

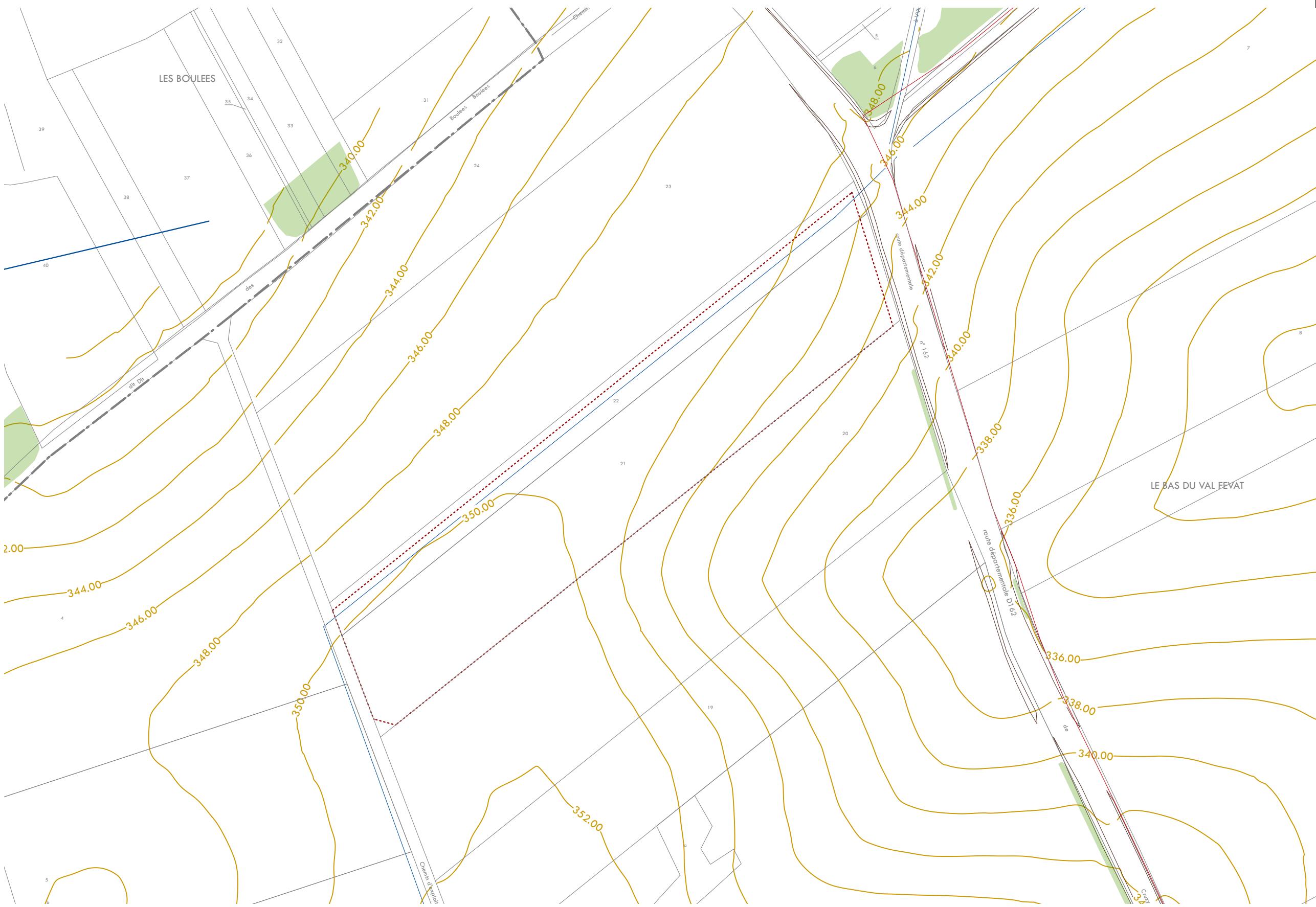
trame végétale

— courbes de m

— parcelles

----- zone d'implantation du
projet

— réseau d'eau



PC2

1/5 plan masse état initial au 1/2000

atelier
yc au

Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.



Demande de Permis de Construire



Technopole Bordeaux Montesquieu / 1 allée Jean Rostand / 33650 Martillac

Projets de fermes agrivoltaïques des Hauts Plateaux (lilot 9)

Commune d'Arthonnay
89740

2/implantation

2/1 plan masse de la ferme agrivoltaïque	1/1500	PC2
2/2 coupe sur terrain et la ferme agrivoltaïque	1/550	PC3
2/3 coupe de détail	1/250	PC3

Édition du 1 décembre 2022

atelier
ycau

Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z

atelier
ycau CARNERO Yvette architecte DPLG en urbanisme
15, allée du Château du Bourgailh / 33600 Pessac
n° au tableau de l'ordre des architectes : 074106
SIRET : 502 885 205.00083

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

DPC

Dossier édité le
1 décembre 2022

Projets de
fermes agrivoltaïques
des Hauts Plateaux
(ilot 9)

Commune d'Arthonnay
89740



Technopole Bordeaux Montesquieu
1 allée Jean Rostand
33650 Martillac

- talus
- parcelles
- réseau d'eau
- portail d'accès au site
- clôture
- PDT poste de transformation
- table photovoltaïque
- trame végétale
- pistes extérieure et intérieure
- HTA local HTA
- local d'exploitation
- bâche incendie
- raccordement électrique interne
- ligne électrique aérienne

0 25 mètres



PC2

2/1 plan masse de la ferme agrivoltaïque
au 1/1500

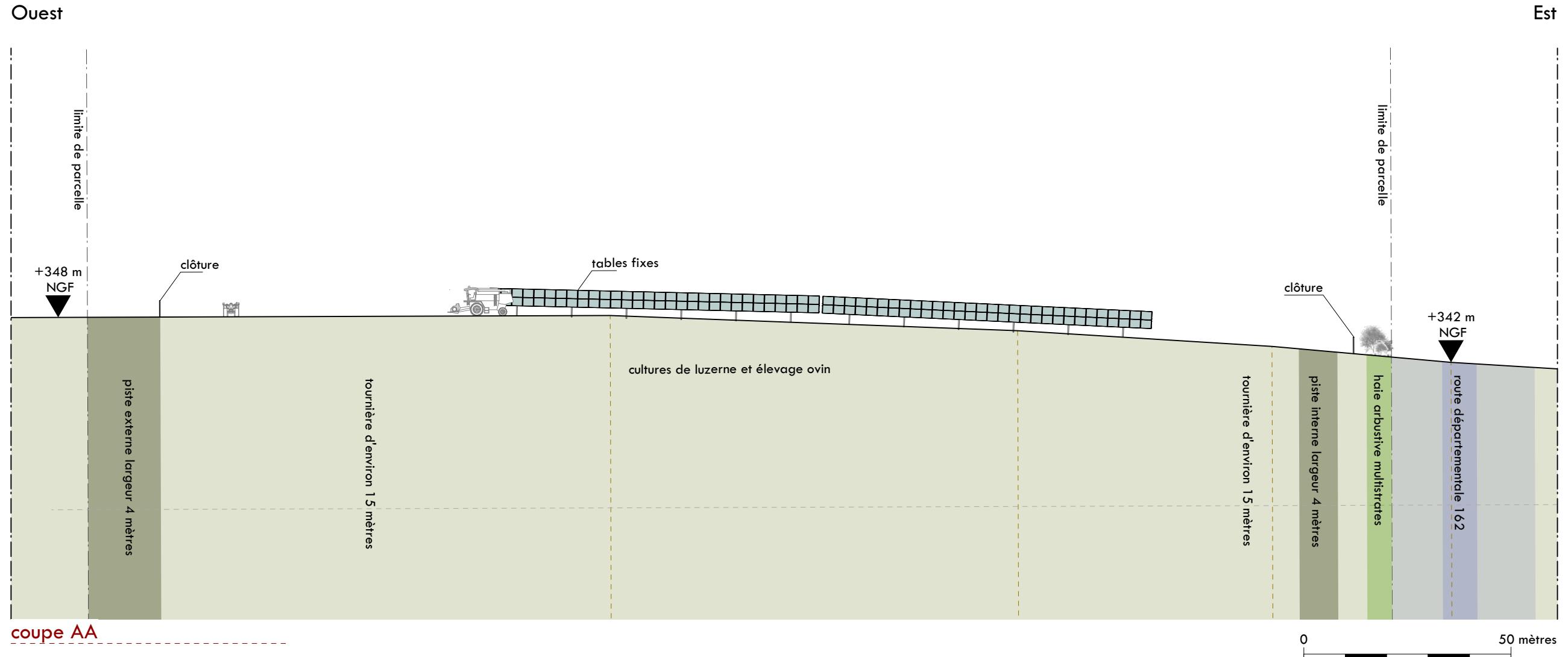
atelier
ycau

Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

CARNEIRO Yvette architecte DPLG et urbaniste
15, allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC
n° au tableau de l'Ordre des Architectes : 074106
SIRET : 507 885 205 00053

DPC

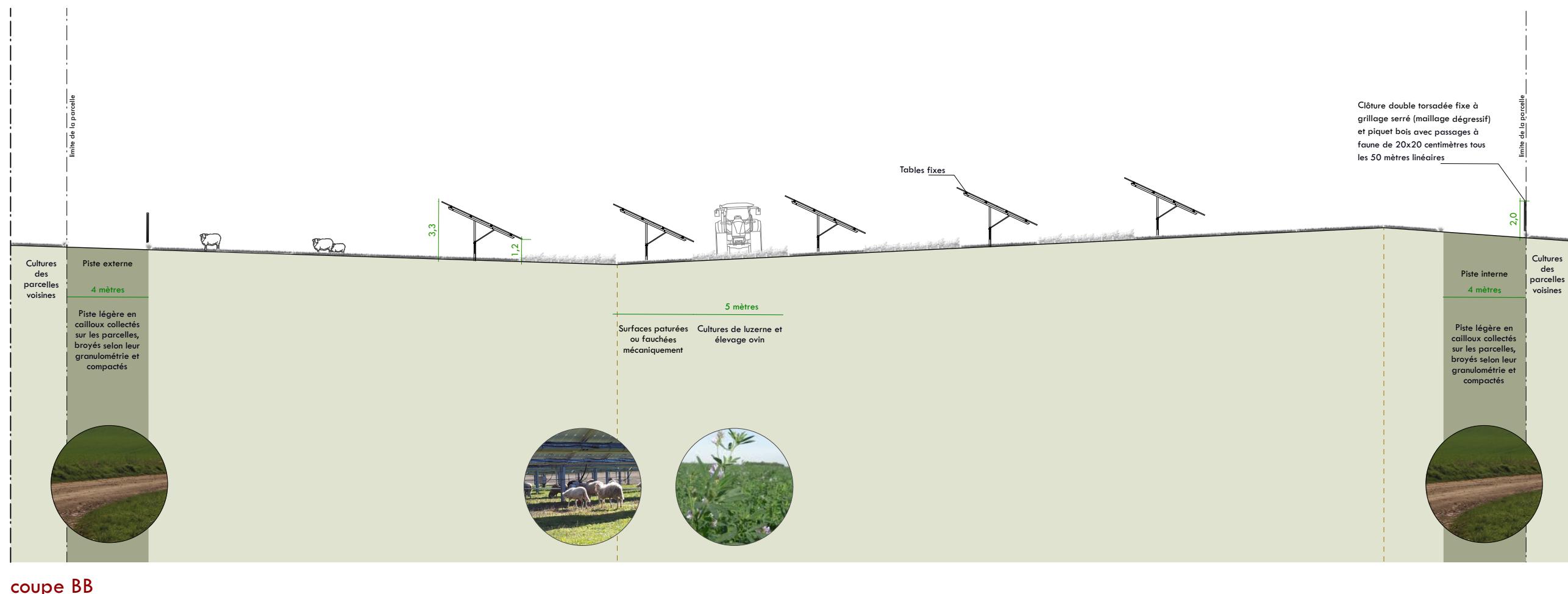
Dossier édité le
1 décembre 2022Projets de
fermes agrivoltaïques
des Hauts Plateaux
(ilot 9)Commune d'Arthonnay
89740Technopole Bordeaux Montesquieu
1 allée Jean Rostand
33650 Martillac

PC3

2/2 coupe sur le terrain et la ferme
agrivoltaïque au 1/550atelier
ycauYvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 ZCARNIERO Yvette architecte DPLG et urbaniste
15, allée du Château du Bourgailh / 33600 Pessac
n° ou tableau de l'Ordre des Architectes : 074106
SIRET : 507 885 205 00053

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

DPC

Dossier édité le
1 décembre 2022Projets de
fermes agrivoltaïques
des Hauts Plateaux
(Ilot 9)Commune d'Arthonnay
89740Technopole Bordeaux Montesquieu
1 allée Jean Rostand
33650 Martillac**Localisation du détail**

PC3

2/3 coupe de détail au 1/250

atelier
ycau

 Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr
 Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z

 atelier
ycau
CARNEIRO Yvette architecte DPLG et urbaniste
15, allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC
n° au tableau de l'Ordre des Architectes : 074106
SIRET : 507 885 205 00053

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.



Demande de Permis de Construire



Technopole Bordeaux Montesquieu / 1 allée Jean Rostand / 33650 Martillac

Projets de fermes agrivoltaïques des Hauts Plateaux (lilot 9)

Commune d'Arthonnay
89740

3/détails

3/1 plan et façades de détail du local HTA	1/100	PC5
3/2 plan de détail des tables fixes	1/250	PC5
3/3 plan de détail sur l'entrée de la ferme agrivoltaïque	1/300	PC5

Édition du 1 décembre 2022

atelier
ycau

Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z

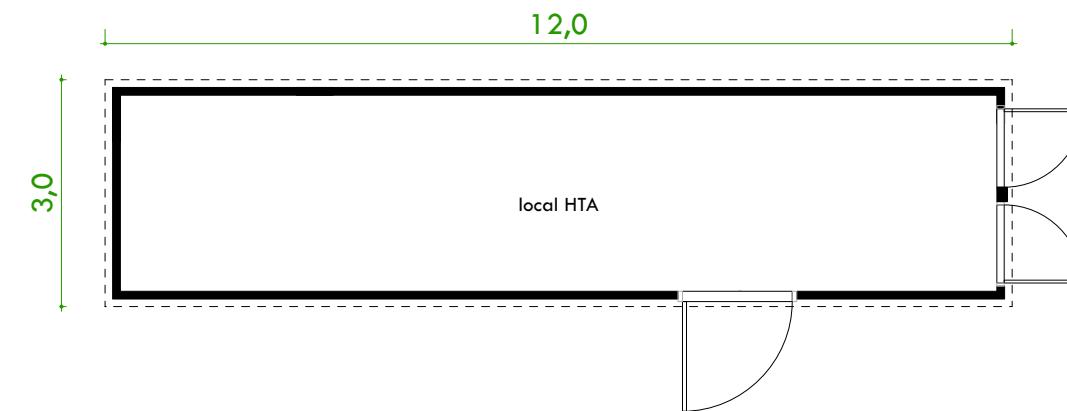
atelier
ycau CARNERO Yvette architecte DPLG en urbanisme
15, allée du Château du Bourgailh / 33600 Pessac
n° au tableau de l'Ordre des Architectes : 074106
SIRET : 502 885 205.00083

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

DPC

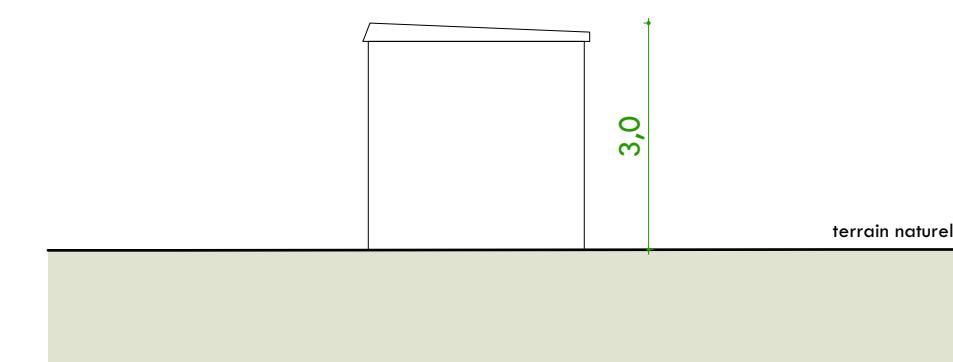
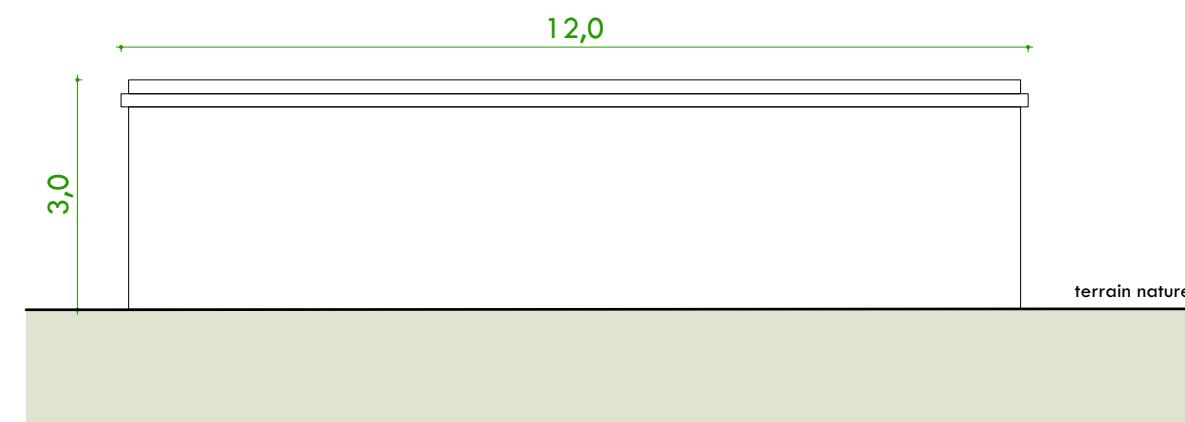
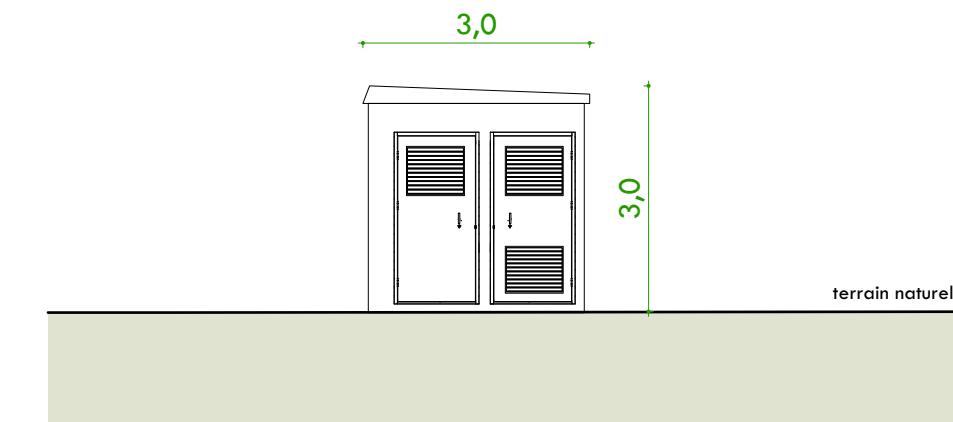
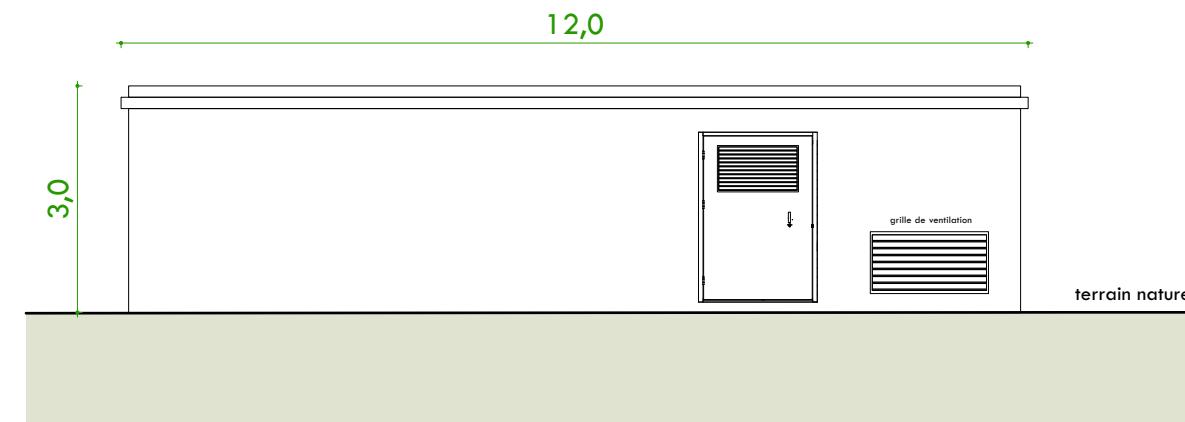
Dossier édité le
1 décembre 2022Projets de
fermes agrivoltaïques
des Hauts Plateaux
(ilot 9)Commune d'Arthonnay
89740Technopole Bordeaux Montesquieu
1 allée Jean Rostand
33650 Martillac

0 2,5 mètres



1 local HTA bardé de bois est implanté à l'entrée de la ferme agrivoltaïque.

Plan



Façades avant et arrière

Façades latérales

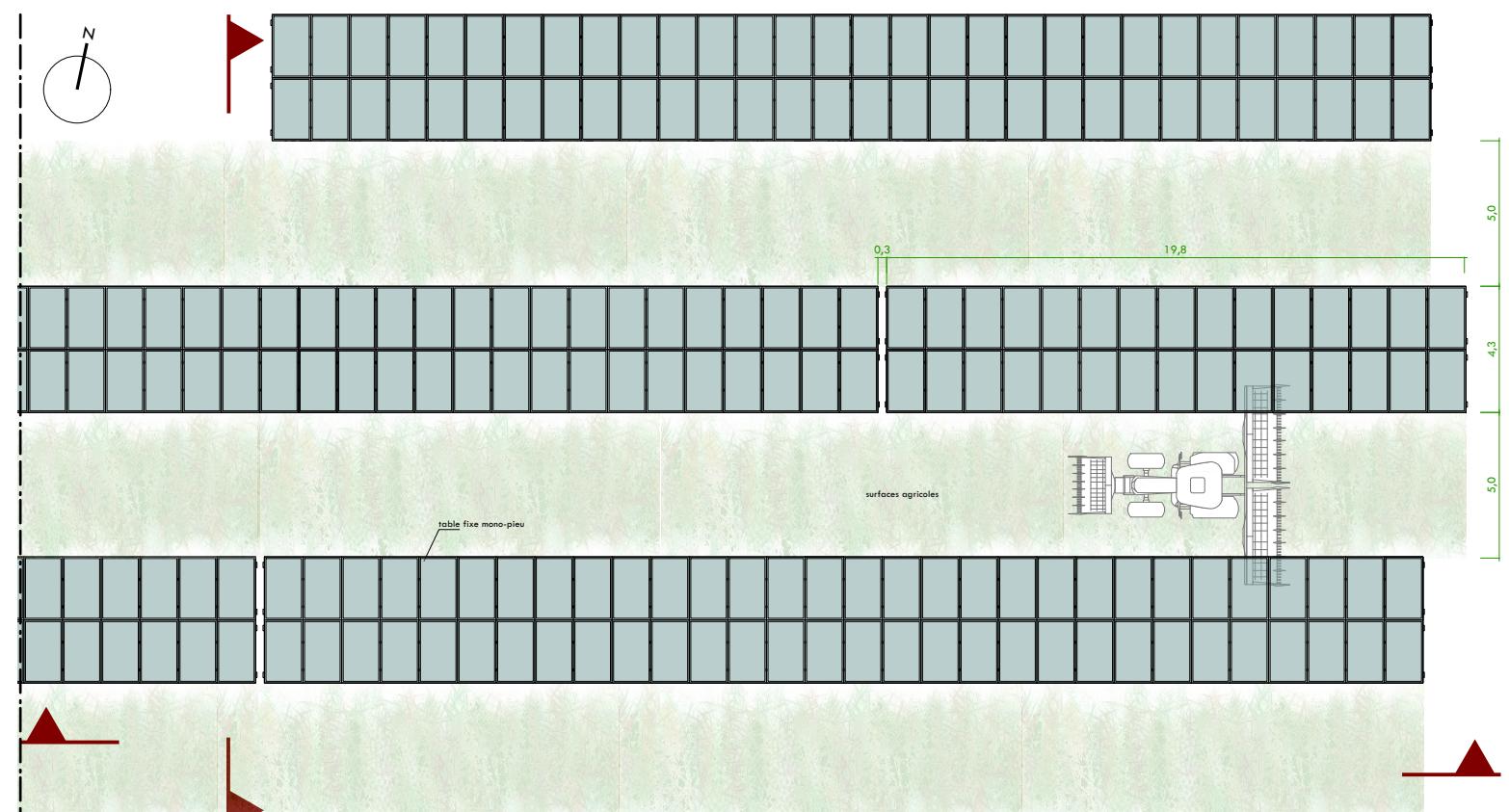
PC5

3/2 plan et façades de détail
du local HTA au 1/100atelier
ycauYvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

CARNIERO Yvette architecte DPLG et urbaniste
15, allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC
n° ou tableau de l'Ordre des Architectes : 074106
SIRET : 507 885 205 00053

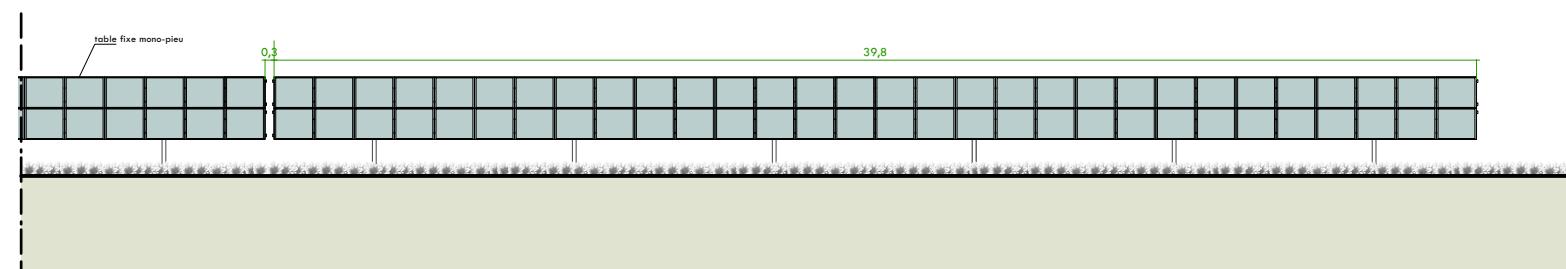
DPC

Dossier édité le
1 décembre 2022Projets de
fermes agrivoltaïques
des Hauts Plateaux
(ilot 9)Commune d'Arthonnay
89740Technopole Bordeaux Montesquieu
1 allée Jean Rostand
33650 Martillac

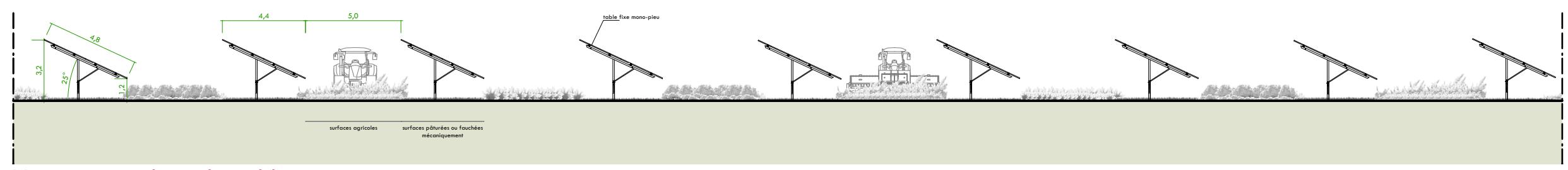
Extrait de plan sur les tables



Localisation du détail



Vue longitudinale sur les tables



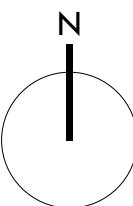
0 5 mètres

3/4 plan de détail des tables fixes
au 1/250atelier
ycauYvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 ZCARNIERO Yvette architecte DPLG et urbaniste
15, allée du Château du Bourgailh / 33600 Pessac
n° au tableau de l'ordre des architectes : 07 41 06
SIRET : 507 885 205 00053

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

PC5

DPC

Dossier édité le
1 décembre 2022Projets de
fermes agrivoltaïques
des Hauts Plateaux
(îlot 9)Commune d'Arthonnay
89740Technopole Bordeaux Montesquieu
1 allée Jean Rostand
33650 Martillac

- talus
- parcelles
-  portail d'accès au site
- clôture
-  table photovoltaïque
-  pistes extérieure et intérieure
-  HTA local HTA
-  local d'exploitation
-  raccordement électrique interne
-  réseau d'eau

0 5 mètres



PC5

3/6 plan de détail sur l'entrée de la ferme
agrivoltaïque au 1/300atelier
ycauYvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

CARNIERO Yvette architecte DPLG et urbaniste
15, allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC
n° au tableau de l'Ordre des Architectes : 074106
SIRET : 507 885 205 00053



Demande de Permis de Construire



Technopole Bordeaux Montesquieu / 1 allée Jean Rostand / 33650 Martillac

Projets de fermes agrivoltaïques des Hauts Plateaux (lilot 9)

Commune d'Arthonnay
89740

4/volet paysager

4/1 notice paysagère

4/2 notice paysagère

4/3 vues lointaines du site avant et après intégration du projet

4/4 vues lointaines du site avant et après intégration du projet

4/5 vues proches du site avant et après intégration du projet

PC4

PC4

PC6 /PC8

PC6 /PC8

PC6/PC7

Édition du 1 décembre 2022

atelier
ycau

Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z

atelier
ycau CARNERO Yvette architecte DPLG en urbanisme
15, allée du Château du Bourgailh / 33600 Pessac
n° au tableau de l'Ordre des Architectes : 074106
SIRET : 502 885 205.00083

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

Établie d'après l'article R 431-8 du Code de l'Urbanisme

Dossier édité le
1 décembre 2022

Projets de
fermes agrivoltaïques
des Hauts Plateaux
(Ilot 9)

Commune d'Arthonnay
89740



Technopole Bordeaux Montesquieu
1 allée Jean Rostand
33650 Martillac

LOCALISATION DU PROJET

Le projet de ferme agrivoltaïque de l'ilot 9 est situé sur la commune d'Arthonnay dans le département de l'Yonne. Ce projet est intégré dans les projets agrivoltaïques des Hauts-Plateaux, qui prend place sur sept communes de l'Yonne (Arthonnay, Quincerot, Mélisey, Thorey, Rugny, Trichey, Villon).

Le site se localise à l'Ouest de la commune et du bourg d'Arthonnay, au lieu-dit Le val Fevat.

Le permis de construire porte sur l'installation d'une ferme agrivoltaïque.

La commune d'Arthonnay est soumise au règlement national d'urbanisme. Le projet de ferme agrivoltaïque respecte les dispositions réglementaires prévues dans le Code de l'urbanisme.

PROJET

La ferme agrivoltaïque se compose de 30 tables, 1680 modules photovoltaïques et 1 poste HTA. Il présente une puissance de 1,16 MWc.

Le projet est soumis au Code de l'Urbanisme et plus précisément aux articles L 421-1 et suivants, R 421-1 et suivants.

ÉTAT INITIAL DU TERRAIN ET DE SES ABORDS, DES CONSTRUCTIONS, DE LA VÉGÉTATION ET DES ÉLÉMENTS PAYSAGERS EXISTANTS

Le site existant présente une topographie avec une pente décroissante vers l'Est du site.

Il ne présente aucun élément paysager remarquable localisé sur l'une des parcelles.

Le terrain et les autres parcelles voisines présentent une occupation agricole. La culture de céréales y est pratiquée.

Le terrain est desservi par la route départementale n°162 à l'Est du projet .

Parcelles du projet			
Sections	Parcelles	Surfaces	Adresse
ZA	22	6140	Lieu-dit Le val Fevat 89 740 Arthonnay
ZA	21	18880	
Surface totale		25 020 m²	



Occupation du site

Dossier édité le
1 décembre 2022

Projets de
fermes agrivoltaïques
des Hauts Plateaux
(Ilot 9)

Commune d'Arthonnay
89740



Technopole Bordeaux Montesquieu
1 allée Jean Rostand
33650 Martillac



Poste de transformation



Clôture en acier torsadé à mailles dégressives et piquets bois



Citerne



Pistes à partir de cailloux collectés sur les parcelles

PARTIS RETENUS POUR ASSURER L'INSERTION DU PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT ET LA PRISE EN COMPTE DES PAYSAGES

Aménagement du terrain, modifications et suppressions

Les aménagements nécessaires au projet de ferme agrivoltaïque conservent les éléments hydrographiques et topographiques du site. Aucun terrassement ni abattage d'arbre n'est nécessaire pour l'implantation du projet. Aucun défrichement n'est nécessaire pour permettre l'implantation du projet.

Implantation, organisation, composition et volume des constructions nouvelles

Le projet prévoit l'installation de panneaux photovoltaïques et des aménagements de voiries desservant la ferme agrivoltaïque. 1 local technique HTA est installé à l'entrée du projet. Il est implanté à l'intérieur des clôtures.

Les installations sont aisément accessibles par les services de secours et par les techniciens. Elles disposent des organes de coupures d'urgence de la ferme agrivoltaïque afin de permettre la coupure en cas d'intervention des services de secours.

Des nivellements légers et ponctuels pourront être nécessaires pour l'implantation de ces installations.

Traitement des constructions, clôtures, végétation et aménagements situés en limites de terrain

La ferme agrivoltaïque est ceinte par une clôture de 2 mètres de hauteur. Elle préserve l'intégrité des ouvrages contre les intrusions, dégradations et vols. La finition de l'ensemble sera soignée.

Le revêtement des pistes sera constitué de cailloux collectés sur les parcelles, broyés selon leur granulométrie et suffisamment compactés pour être maintenu carrossable toute l'année par des engins agricoles, des véhicules d'exploitation des installations électriques et des engins de secours. Le terrain naturel sera maintenu dans le reste du site.

Une clôture sera mise en place autour de la ferme agrivoltaïque, afin de la protéger des intrus, des animaux et également, de protéger les personnes des dangers liés aux installations électriques. Cette clôture sera haute de 2 mètres hors sol et munie d'un grillage enterré, en acier double torsadé de coloris gris à mailles dégressives, avec de grandes mailles en haut et des mailles de plus en plus serrées sur la partie basse pour éviter que les moutons se coincent la tête. Il est fixé sur des piquets en bois.

Deux portails en acier de coloris gris (RAL 7005) d'une largeur de 8 mètres permettent l'accès au projet.

Matériaux et couleurs des constructions

Le poste est de type préfabriqué. Les façades seront bardées de bois.

La ferme agrivoltaïque en elle-même sera composée de modules assemblés sur des structures métalliques pour constituer des tables. La table est ancrée au sol par l'intermédiaire de pieux battus.

Aménagements paysagers

Le projet prévoit des cultures de fourrages entre et sous les rangées de tables, dans une dynamique de polyculture-élevage. Une troupe ovine pâtrera à certains moments le site, en conduite tournante dynamique.

La clôture comporte des passages à faune de 20x20 centimètres tous les 50 mètres linéaires.

Organisation et aménagement des accès au terrain, aux constructions et aux aires de stationnement

La piste périphérique interne et les allées agricoles permettent de desservir la ferme agrivoltaïque. Deux portails permettent d'accéder au site.

Une plateforme est aménagée à l'entrée de l'ilot, permettant le stationnement d'engins pour des opérations de maintenance ou agricoles.

Le projet ne nécessite pas la présence de personnel permanent, car il est supervisé et surveillé à distance. Les téléopérateurs déclenchent des interventions selon les désordres constatés. L'ouvrage fait l'objet d'une maintenance préventive régulière.

Aménagements répondant aux préconisations pour la protection de la forêt contre les incendies

Les préconisations du SDIS sont respectées afin de limiter le risque de propagation d'éventuels incendies depuis le projet vers les milieux environnants, et vice-versa. 1 citerne à incendie sans utilisation de béton d'une capacité de 60 m³ est installée à proximité du site afin d'assurer la défense incendie. Elle est installée hors du site et au Sud de celui-ci. Elle est implantée à plus de 10 mètres de tout matériel électrique.

DPC

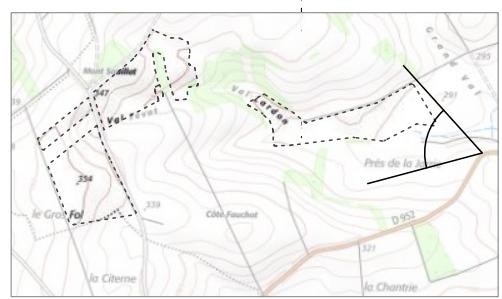
Dossier édité le
1 décembre 2022

Projets de
fermes agrivoltaïques
des Hauts Plateaux
(ilot 9)

Commune d'Arthonnay
89740



Technopole Bordeaux Montesquieu
1 allée Jean Rostand
33650 Martillac



Localisation du point de vue



PC6
PC8



Vue 1 du site avant intégration du projet



Vue 1 du site après intégration du projet (haie non représentée)



Vue 1 du site après intégration du projet (haie représentée)

atelier
ycau

Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z

atelier
ycau
CARNIERO Yvette architecte DPLG et urbaniste
15, allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC
n° au tableau de l'ordre des architectes : 074106
SIRET : 507 885 205 00053

4/3 vues du site dans son environnement
lointain avant et après projet

DPC

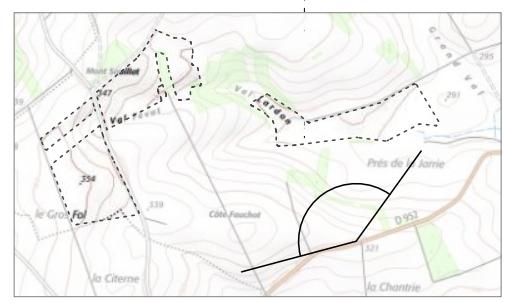
Dossier édité le
1 décembre 2022

Projets de
fermes agrivoltaïques
des Hauts Plateaux
(ilot 9)

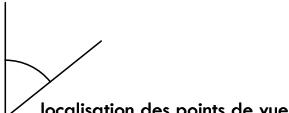
Commune d'Arthonnay
89740



Technopole Bordeaux Montesquieu
1 allée Jean Rostand
33650 Martillac



Localisation du point de vue



PC6
PC8



Vue 2 du site avant intégration du projet



Vue 2 du site après intégration du projet (haie non représentée)



Vue 2 du site après intégration du projet (haie représentée)

atelier
ycau

Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z

atelier
ycau
CARNIERO Yvette architecte DPLG et urbaniste
15, allée du Château du Bourgailh / 33600 Pessac
n° ou tableau de l'Ordre des Architectes : 074106
SIRET : 507 885 205 00053

4/4 vues du site dans son environnement
lointain avant et après projet

DPC

Dossier édité le
1 décembre 2022

Projets de
fermes agrivoltaïques
des Hauts Plateaux
(Ilot 9)

Commune d'Arthonnay
89740



Technopole Bordeaux Montesquieu
1 allée Jean Rostand
33650 Martillac



Localisation du point de vue

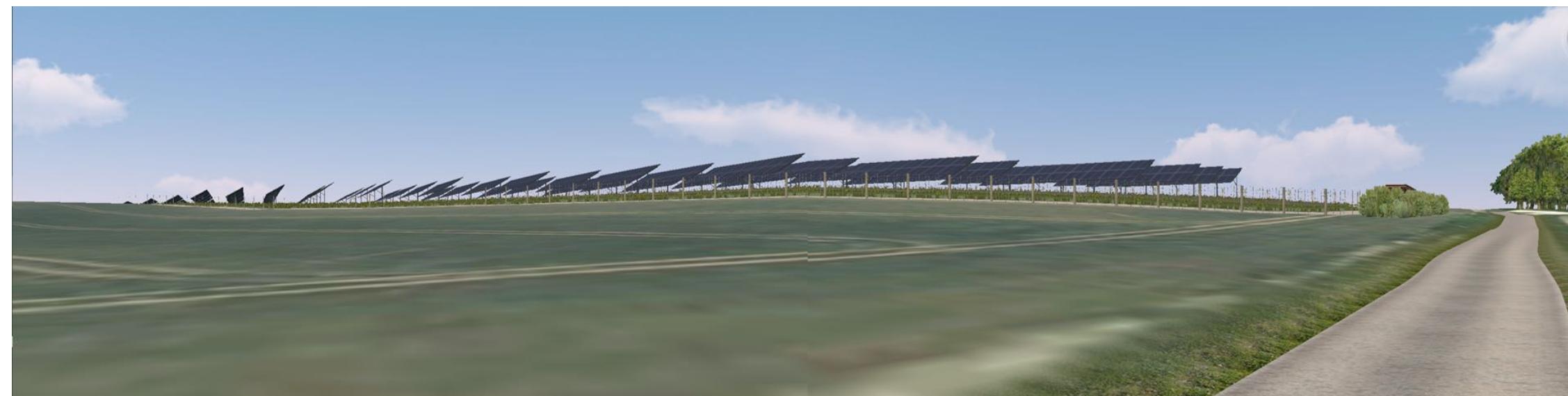


PC6
PC7

4/5 vues du site avant et après projet



Vue 3 du site avant intégration du projet



Vue 3 du site après intégration du projet

atelier
ycau

Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

CARNEIRO Yvette architecte DPLG et urbaniste
15, allée du Château du Bourgailh / 33600 Pessac
n° au tableau de l'Ordre des Architectes : 074106
SIRET : 507 885 205 00053